

## L'ÉDITO

### Face à la haine en ligne, faut-il réguler davantage l'espace public numérique ?



**Xavier DESMAISON**

est président du groupe Antidox, qui accompagne une centaine de dirigeants d'entreprises et grandes organisations dans leurs stratégies de communication et d'opinion, avec une forte dominante digitale. Il préside par ailleurs l'association Civic Fab, dédiée à la lutte contre les « fake news » et la haine en ligne. Maître de conférences à Sciences Po, il a publié récemment « Dans la tête des gilets jaunes » (VA Éditions, janvier 2019) et « Le Bûcher des Vérités » (Hermann, novembre 2019).

**T**rès rapidement après le meurtre de vendredi soir, les réseaux sociaux ont été identifiés comme des vecteurs de radicalisation responsables de l'attentat. De nombreux éditorialistes et dirigeants politiques, "c'est la faute aux réseaux sociaux !". Plusieurs raisons doivent en réalité nous inciter à la prudence, cette capacité à peser avec précaution le mal ou le bien qui pourraient découler d'une action ou d'une décision. Dans un moment émotionnel, devant l'envie d'en découdre, la prudence doit être notre boussole.

En effet, combattre les mots dans un espace public ne doit pas divertir du problème fondamental : les comportements. Que dire des parents qui trouvent justifié de venir attendre un enseignant à la sortie de l'école pour en découdre ? Que penser de cette sourde contestation des principes fondamentaux de la République de la part de nombreux élèves, qui maintiennent des propos antisémites ou homophobes, qui refusent de critiquer les attentats ? Désigner des bouc-émissaires est une vieille méthode pour éviter de se confronter aux problèmes fondamentaux, plus complexes. Le rapport Obin, édité récemment chez Hermann et relayé dans l'une de nos dernières newsletters, nous signalait depuis longtemps l'effondrement de la laïcité à l'école. Il avait été enterré avec précaution. Or c'est ici précisément que se situe la mère de toutes les batailles.

Par ailleurs, laisser la liberté de parole, y compris à ceux qui lui sont hostiles, est l'un des paradoxes traditionnels des démocraties. C'est ce qui les fragilise ; c'est aussi ce qui fait leur force. Car l'expression de toute passion forte peut servir de catharsis, on le sait depuis les Anciens. Car les réseaux sociaux permettent d'identifier et de cartographier les réseaux criminels. Mettre la pression sur Twitter ou Facebook revient à désagréger et déconcentrer les activistes sur des espaces plus complexes à surveiller. C'est la traditionnelle expression : "il ne faut pas casser le thermomètre". Encore faut-il que les services de l'Etat aient ou se donnent les moyens de suivre avec attention ces espaces.

Ce qui pose la question plus large de la capacité technique et philosophique à veiller, détecter et modérer les discours de

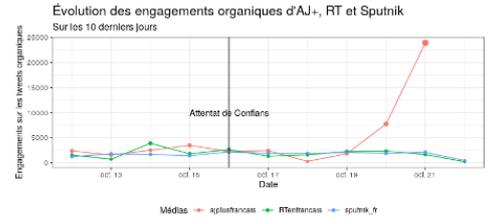
haine en vue de leur censure éventuelle. Quand un militant d'extrême droite note « le petit Mohamed a volé une mobylette #unehancepourlafrance », le hashtag relève bien d'un discours raciste alors même que l'expression « une chance pour la France » est généralement considérée comme anti-raciste dans l'espace public français. L'islam radical utilise aujourd'hui les mêmes méthodes. Comment un algorithme peut-il décoder ? Comment la loi peut-elle sévir contre celui qui se protégera derrière l'humour ? Sans compter que la massivité de l'information pèse. 43 milliards de commentaires seraient postés chaque jour sur Facebook.

Enfin, l'argument le plus lourd est celui de la liberté d'expression. C'est celui qui a donné lieu à la censure partielle de la loi Avia sur la haine en ligne par le conseil constitutionnel. La liberté d'expression, et son corollaire, le pseudonymat (le fait de pouvoir s'exprimer sous pseudo) comme le droit d'exprimer des opinions qui peuvent choquer la majorité, est le cœur de nos systèmes démocratiques. Nous sommes peut-être entrés dans une époque de remise en cause de cette tolérance là, mais ce sera à nos risques et périls.

Tous ces arguments ne peuvent être des excuses au service de l'inaction. Prudence n'est pas lâcheté ou mollesse. Pour le vieux Platon, cette vertu marche avec les trois autres cardinales : la justice, la force et la tempérance. Il existe effectivement de nombreux problèmes aujourd'hui posés par les réseaux sociaux, sur lesquels il faut travailler.

Tout d'abord un dysfonctionnement des mécanismes légaux en place (réaction des plateformes sociales trop lente et désorganisée, manque de moyens de Pharos, dont il faut saluer le travail malgré tout précieux). Le compte Twitter du tueur, pourtant typique des comptes de l'islam radical, n'a pas été suivi ni fermé entre son signalement de juin 2020 par la LICRA et son utilisation par l'assassin 5 mois après. Pendant ce temps, il a participé à diffuser des contenus de propagande.

Ensuite, nous relevons en permanence dans l'espace public français des stratégies d'influence de la part de groupuscules et d'États qui manifestent une hostilité marquée à l'égard des intérêts actuels du pays, qu'il s'agisse de la Turquie (le terroriste était un grand « fan » d'Erdogan), de la Russie, du Qatar, de la Chine, des États-Unis... Auxquels il faut rajouter des acteurs privés organisés qui diffusent des contenus d'influence sans que les contre-feux démocratiques ne puissent les contenir. Ce week-end, certains milieux communautaires bruisaient de l'argument « deux poids deux mesures » après l'agression au couteau de deux femmes dans un parc (un crime présenté de façon rapide comme islamophobe, malgré le compte-rendu pourtant clair de CheckNews, le service de fact-checking de Libération. Un média comme AJ+ (Al Jazeera) a relayé sans vergogne ni précaution de telles informations. En parallèle, certaines mouvances de la fachosphère diffusaient dans des tweets et des articles en ligne la rumeur selon laquelle Samuel Paty allait être sanctionné par le rectorat.

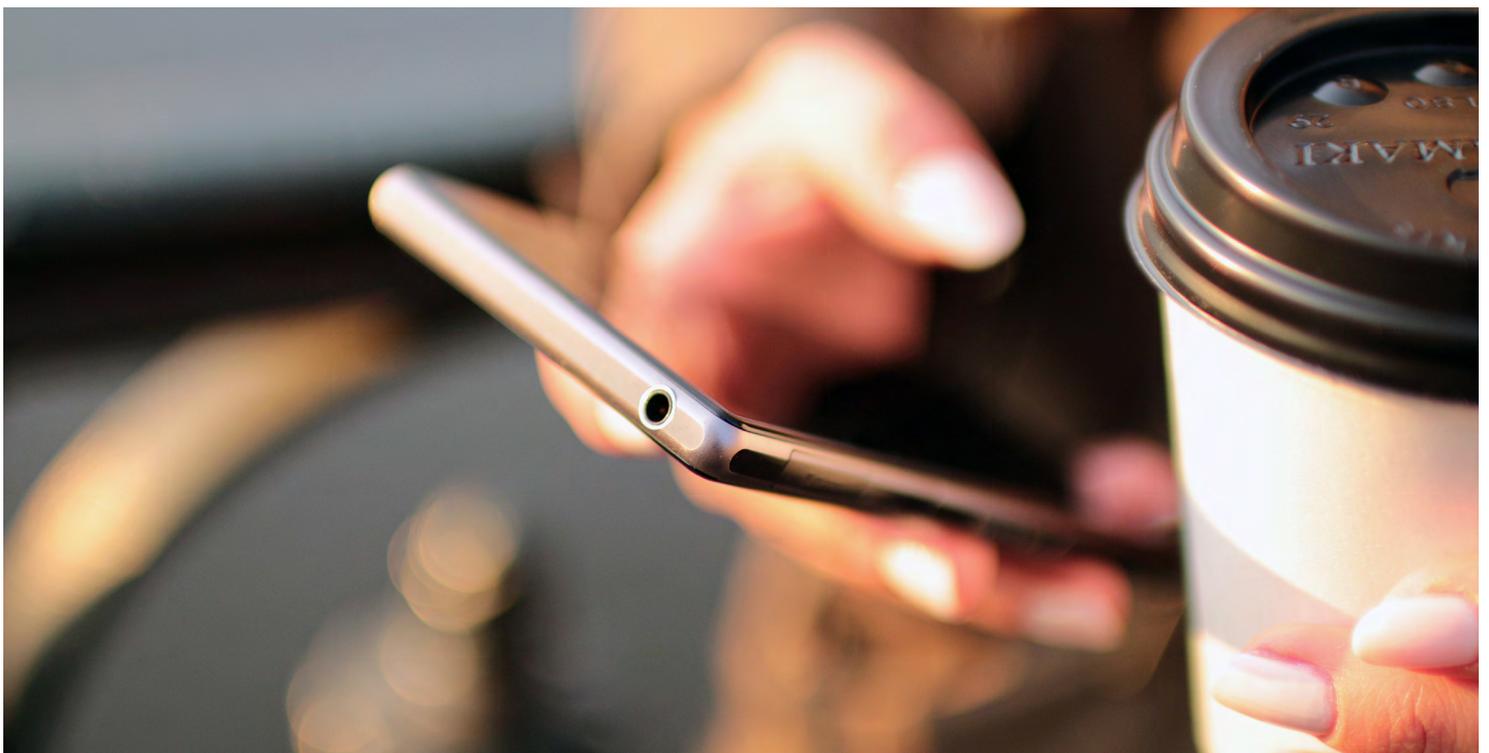


Source : <https://twitter.com/DamienLiccia/status/131922462463567424>

Troisièmement, les réseaux sociaux d'aujourd'hui ont été conçus comme des outils de viralité marketing davantage que comme des espaces publics destinés à accueillir un débat démocratique. Énumérons quelques limites des plateformes. La colère est l'émotion qui fait le plus partager des articles et des posts. Il n'existe pas de fonctionnalité offrant un droit de réponse à quelqu'un qui serait mis en cause : Samuel Paty ou son collègue n'ont pas eu d'espace pour répondre à la vidéo du père de famille (ne serait-ce que pour dire que la jeune femme n'assistait pas au cours), et il est peu probable que de telles réponses auraient permis d'apaiser le débat. Par ailleurs, un réseau social comme Facebook fonctionne comme une « boîte noire », en ce qu'il est extrêmement difficile d'avoir accès à des données fiables sur ce qui y circule. Tout ceci nécessite de travailler avec les plateformes pour faire évoluer leur mode de fonctionnement. L'Etat et la société civile (notamment les entreprises, souvent plus expertes dans le numérique) doivent agir pour faire évoluer ces espaces aujourd'hui dysfonctionnels.

Quatrièmement, chacun s'est aperçu que les grandes institutions ne disposaient pas de capacités réelles pour gérer les crises numériques. Ceci commence à susciter l'inquiétude, 21 ans après l'invention de Google. Jérôme Salomon, le DGS, fait toujours ses posts d'information sur son LinkedIn personnel. Certes, il y dispose maintenant de 40 000 followers, mais est-ce au niveau ? Les grandes entreprises françaises les plus avancées sont aujourd'hui équipées d'un continuum entre la veille et l'alerte numérique, la qualification des menaces, le contre-discours, la protection des personnes exposées dans le numérique (en cas de menace ou d'adresse physique diffusée) et la protection physique des lieux et des personnes. Les capacités font défaut manifestement tout autant dans le ministère de la santé que de l'éducation nationale.

Enfin, dernier sujet de questionnement, l'usage actuel du "name and shame" (dénonciation du comportement d'un ou plusieurs individus) associé au "doxing" (adresse personnelle ou photo rendues publiques) s'est développé dans les dernières années. Il a participé à l'assassinat de Samuel Paty. Dans différents registres, Mila, Mennel Ibtissem, les époux Alboud sont tous des particuliers ayant subi un orage numérique de cet ordre. Jean Castex souhaite créer un "délit de mise en danger par la publication de données personnelles". Un tel délit existe peut-être déjà en droit français. Mais ce qui importe surtout est la question épineuse de la façon dont une telle législation pourra être concrètement mise en action pour protéger des personnes ●



REGARD D'EXPERT

## Chronique « fin de règne » pour Angela Merkel



**Michel MEYER**

Écrivain et journaliste, Michel MEYER a été correspondant en Allemagne pendant une quinzaine d'années au service de la télévision publique française, au point de devenir un des meilleurs connaisseurs de sa culture. Il devient ensuite directeur de l'information de Radio France, avant de participer à la création de France Info en 1987. Il a également publié plusieurs ouvrages, notamment son « Dictionnaire amoureux de l'Allemagne » aux éditions Plon, en 2019.

Le 4 décembre prochain, tout indique que le 33ème congrès de la Chrétienne-démocratie allemande se posera comme un rendez-vous fatidique. Jadis au zénith dans l'esprit de la chancelière, Annegret Kramp-Karrenbauer, l'actuelle présidente du parti gouvernemental, démissionnaire, devra assister, en présence de Madame Merkel et parmi les mâles en lice, au triomphe de l'homme qui lui succédera.

Aucune femme ne sera en effet présente parmi les compétiteurs de ce scrutin. Un camouflet pour la chancelière. Alors même que sa gestion de la pandémie du coronavirus l'avait, ces derniers douze mois, projeté à des niveaux de sondages plus que favorables (80 % d'adhésions à son endroit, pour seulement 30 % en faveur de son parti), après trois années de déceptions et d'imprévisibilités sur une scène intérieure mitée par les succès d'une extrême droite conquérante.

Son imprégnation de scientifique et son sang-froid l'avait vu magistralement s'imposer pour juguler les premiers assauts du coronavirus. D'instinct, elle sut aussi faire tandem avec Christian Drosten, ce jeune docteur qui, devenu la star des médias, avait, dès la mi-janvier 2020, déclenché massivement les testings, tout en dénichant, au sein des 100 000 PME que compte l'Allemagne, ces gisements de réactifs et autres respirateurs et masques chirurgicaux qui manquaient cruellement ailleurs en Europe. Une action basique qui eut pour effets de réduire, au sein des jeunes générations infectées, mais asymptomatiques, un niveau de létalité spectaculairement faible. Un joli succès qui ne fut que transitoire dans la mesure où l'Allemagne connaît aujourd'hui les mêmes difficultés que ses voisins pour faire face à une pandémie tenace. Face à laquelle la chancelière enrage. Car selon elle, « les présidents des Länder sont bien trop hésitants. Et insuffisamment durs pour faire reculer le virus. »

Sur d'autres fronts aussi, tout particulièrement celui du jeu de chaises musicales qu'elle se doit d'orchestrer sous la pression du temps, la chancelière est maintenant à la peine. Certes, elle profita providentiellement de l'ardeur que mit le président Emmanuel Macron à catapultier Ursula von der Leyen, ancienne ministre allemande de la Défense et gravement « démonétisée » en Allemagne, à la présidence de la Commission Européenne. Un sauvetage bien plus qu'une promotion méritée mais qui, lui offrit l'opportunité de recaser sa protégée, Annegret Kramp-Karrenbauer, déjà promue

REGARD D'EXPERT

## La perspective des prochaines élections en Italie



**Emmanuel GOUT**

est Président de Cinecittà PARCHI à Rome et dirige la société de conseils en communication « Gout, Sevastianov & Partners » à Moscou. Celle-ci opère entre la Russie, l'Europe et le Moyen Orient. Originaire de Lille il part en Italie après ses études pour représenter une entreprise textile, il travaillera par la suite à la direction internationale du Groupe Berlusconi, comme Chargé du Développement en Europe de l'Est et Russie du Groupe Fininvest, et deviendra Président de Canal + Italie. Passionné de la « chose publique » il reste très lié à son pays et à sa région.

Alors que l'Italie, première victime de la pandémie, semblait se remettre des souffrances endurées, voici que le pays voit la courbe des « positifs » rapidement repartir à la hausse, cela en relation directe avec le nombre de tests effectués.

Aujourd'hui ce qui importe, ce sont les soubresauts politiques qui rythment le paysage politique italien en marge de cette crise sanitaire. En juin 2019, Giuseppe Conte fut le temps d'une journée indiqué, puis ôté de la liste et enfin nommé Président du Conseil. Il a été désigné par une coalition imprévisible formée par la Ligue de Matteo Salvini et du Mouvement 5 étoiles de Luigi Di Maio et Beppe Grillo. Il est fort probable que Giuseppe Conte n'ait jamais lui-même

président de la CDU, à la tête de la Bundeswehr. Autant de choix désastreux s'avérant, à l'un ou l'autre postes, de dramatiques erreurs de casting. A Stuttgart, le 4 décembre prochain, Angela Merkel, se trouvera donc à 9 mois d'un départ prévu pour fin septembre 2021, en laissant son parti en situation de désordre.

Des troubles qui se manifestent en ordres dispersés avec, au cœur même du parlement, cette leçon de démocratie appliquée émise cette semaine à l'intention du gouvernement par Wolfgang Schäuble, le très influent président du Bundestag et critique rituel permanent de la chancelière. Schäuble y rappelle, sur le mode maître d'école, que concernant la lutte contre la pandémie les « remises en cause d'ampleur de principes juridiques ne peuvent se fonder sur des généralités. » Et que le législateur parlementaire, « concernant ces principes essentiels, se doit de prendre ces décisions lui-même et non point les laisser à la discrétion de son administration. » Une déclaration qui a stupéfié dans les rangs chrétien-démocrates de la majorité dont joutit Angela Merkel, mais qui va réjouir les verts, les libéraux et la gauche.

Angela Merkel se réjouit-elle déjà de tourner la page après quatre mandats ? Ou se soucie-t-elle déjà de ce que sera sa place au tribunal de l'histoire ? Insaississable, volontiers matique, mais incurablement méthodique, elle sait néanmoins déjà où demain la conduira. Car pour elle, tout sera nouveau et enchanteur. « Des années durant, a-t-elle un jour confié, en marge d'un sommet économique mondial, à Barack Obama pour qui elle a eu très vite les yeux de Chimène, j'ai rêvé de liberté et de longs voyages aux États-Unis. » Pour vite ajouter : Ils m'étaient interdit. Mais je me réservais pour ceux que j'avais prévu de faire en Amérique le jour où j'atteindrais ma retraite, après 60 ans... »

Ce « rêve américain » consistera-t-il, en pré-septuagénnaire encore alerte, à vivre en marge d'un campus californien avec une charge d'enseignement ? Ce sera bien plus. Et même une sinécure. Puisque l'ancien président américain lui a aimablement proposé de rejoindre cette Obama Foundation qu'il vient de fonder.

Dans l'immédiat, pour regarnir la tête de son parti, la chancelière devra cette fois choisir entre trois postulants masculins.

Une certitude. Elle ne se votera sûrement pas pour Friedrich Merz. Ancien numéro un du conseil de surveillance de Black Rock, le plus gros fonds d'investissement au monde avec lequel il vient sagement de prendre ses distances. Détail qui a son importance. Jadis assassiné politiquement par Merkel, Merz, natif du Sauerland, une région montagneuse du centre de l'Allemagne, entretient avec elle des relations exécrables.

Rhôteur redoutable, Merz ne lui a pas pardonné la « social-démocratisation » interstitielle de la chrétienne-démocratie allemande. Et il ne laisse aucune ambiguïté sur le virage à droite qu'il entendrait, une fois au pouvoir, imprimer à ligne de sa famille politique. Son objectif, « diviser par deux le poids électoral de l' AfD », le parti-vedette de l'extrême droite. Ce qui impliquerait aussi, argue-t-il, de durcir les politiques migratoires.

envisagé ce scénario. Il dirigea un premier gouvernement jusqu'à la rupture avec la Ligue, pour en constituer un nouveau aussi improbable que le premier en septembre 2019 ; s'allièrent le Mouvement 5 étoiles avec le traditionnel Parti social-démocrate (ancien parti communiste).

Giuseppe Conte surprendrait encore si ce nouveau gouvernement se maintient en longévité. En effet, si le virus est bien présent, la politique parlementaire italienne n'en reste pas moins au cœur de l'échiquier. Il faut rappeler que le Président de la République en Italie est élu pour sept ans par le Parlement, ainsi les prochaines échéances sont pour 2022.

Si le Gouvernement devait tomber, les élections pourraient offrir une majorité à la Ligue et donc conditionner le choix du prochain Président pour sept ans, une hypothèse qui allie tous les anti-Ligue. Cette dernière et surtout son leader Matteo Salvini semblent cependant être pénalisés électoralement par la gestion de la crise sanitaire qualifiée par « a singhiozzo » (soit « le hoquet », en zig zag dirait-on). Les dernières élections régionales le démontrent, les résultats étant non seulement bien en deçà des attentes de Matteo Salvini et surtout ont vu sa rivale Giorgia Meloni (Fratelli d'Italia) siphonner son électorat populiste.

Le parti reste le premier parti du pays mais il fléchit. Pire, au sein même du parti, le Président de la Région de Venise - Luca Zaia -, a été réélu triomphalement aussi grâce à sa gestion de la crise. Il est soutenu par les petites et moyennes entreprises du Nord qui n'approuvent pas la sortie de l'Eu-

Plus naturel sera le soutien de la chancelière au duo que forment opportunément deux enfants terribles chrétiens-démocrates :

- D'un côté le frondeur Jens Spahn, vivement opposé à l'accueil de migrants ;

- Armin Laschet de l'autre, en tant que chef parlant vrai et dru du Land de Rhénanie du Nord / Westphalie. Rien moins que le plus peuplé et le plus économiquement doté d'Allemagne.

- S'y ajoute Markus Söder, l'actuel ministre-président de Bavière et président du parti chrétien-social bavarois allié à la Chrétienne-démocratie. Plus figurant que candidat déterminé, ce Luthérien perdu en terre catholique, s'est récemment découvert une passion pour l'écologie. Sans vraiment croire à la moindre chance de se poser en chancelier fédéral potentiel. Comme de juste, malgré la visite dont la chancelière l'a honoré à Munich, il n'attend donc aucune aide de Berlin.

Au total, quel bilan Angela Merkel tire-t-elle de ses longues années de pouvoir ? S'est-elle bien souvent ressentie, tel qu'il le semble, plus proches des Verts qu'elle ne l'avouera jamais ? Ou s'être sincèrement réjouie de promouvoir l'abandon emblématique de la production d'électricité nucléaire après le drame de Fukushima ? En réalité, si elle accepta d'emprunter cette voie, ce ne fut que sur la base d'un rapport de force interne favorable à cette option. Et pour en tirer politiquement profit.

Ancienne ministre de l'Écologie et de l'Énergie, cette scientifique d'élite, lauréate de toute internationale entre grands matheux, estime connaître ces problématiques sur le bout des doigts. Pour elle, le tsunami qui avait frappé la côte nord-est du Japon n'était donc jamais que la concrétisation de ce qu'elle ne considérait jusqu'alors, selon ses propres termes, qu'un « risque résiduel théorique » parfaitement acceptable dans des pays de haute technologie tels que le Japon ou l'Allemagne. Or, jugea-t-elle, après Fukushima, ce risque était désormais impossible à assumer. Au prix du maintien de ces centrales thermiques qui empestent l'Europe avec leurs fumées.

C'est pour elle un sujet tabou. Au même titre que son incapacité finale à peser dans le choix d'un successeur crédible et vaillant. Alors même qu'elle avait rêvé pouvoir céder son trône à une femme de tête, spécimen en l'espèce introuvable en ce temps T de l'histoire politique allemande.

Cette conjoncture qui la réduit visiblement, comme nulle autre à Berlin, à apprécier les vertus de ce que les Anglo-saxons appellent le non-engagement, cette « non-implication », ou ce « non-engagement » auquel elle sut si souvent recourir. Elle reste ainsi, selon certains de ses proches, un mystère entouré d'une énigme. A jamais indéchiffrable pour le commun. Par-delà ses sourires d'adolescente timide ou - tout dépend ses humeurs - de Mutti compatissante ●

rope défendue par le chef de la Ligue. En cela, Luca Zaia, se retrouve aider par un fidèle et homme fort de la Ligue - Giancarlo Giorgetti - qui souhaiterait se démarquer de Matteo Salvini. Pour cela, il défend un rééquilibrage politique à Bruxelles par le biais de la sortie du groupe souverainiste, principalement constitué du Rassemblement National de Marine Le Pen.

Néanmoins, il n'est pas évident de voir avec quelle perspective d'alliance et avec quel groupe du Parlement européen la Ligue pourrait s'allier si ce n'est le PPE (parti populaire européen). Le PPE n'entend pas s'accorder avec Matteo Salvini mais n'est pas hostile à ses 75 autres représentants ; après tout, les élus de Viktor Orban sont déjà au PPE, et c'est sans compter le coup dur que cela infligerait à Marine Le Pen, elle perdrait sa principale référence en Europe.

Pendant ce temps, Giuseppe Conte surfe sur une popularité de plus de 60%. Sur un plan européen il réussit à faire passer l'Eurobond - l'Italie devient le premier destinataire de financements et soutiens de l'Union européenne - qu'importe si les nouvelles générations devront les rembourser par le biais d'un probable nouvel impôt européen. Le chômage des jeunes est le plus élevé en Europe et même si la fiscalité est devenue attrayante pour les retours ou les riches contribuables, aucun voyant de l'économie n'est au vert.

Il reste un peu moins de deux ans à Giuseppe Conte et d'état d'urgence en état d'urgence, ce n'est pas le complottisme qui fait foi, mais c'est bien la politique italienne qui continue ●

REGARD D'EXPERT

## Angola: Joan Lourenço ou l'impossible émancipation



**Frédéric LEJEAL**

est politologue de formation, spécialiste de l'Afrique depuis vingt-cinq. Il a accompli sa carrière en tant que journaliste notamment comme rédacteur en Chef de La Lettre du Continent, publication bilingue confidentielle sur l'Afrique de l'Ouest et les réseaux d'affaires dans le Golfe de Guinée. Proche de Jean Audibert, ancien conseiller Afrique de François Mitterrand, il a vécu quatre ans sur ce continent, et a parcouru une trentaine de pays. Il est notamment l'auteur de «Le Burkina Faso» paru aux éditions Karthala.

Tout-pétrole, dette colossale, corruption systémique, armée prééminente, faibles ratios sociétaux...l'Angola cumule tous les maux de l'Etat africain. Exacerbés par l'épidémie Covid 19, ceux-ci s'imposent depuis plusieurs mois avec force au président Joao Lourenço. Arrivé au pouvoir en septembre 2017 en mettant fin à trente-neuf ans de règne de José Eduardo Dos Santos, ce général de l'armée à la retraite a d'emblée voulu se désolidariser de son prédécesseur en relançant l'économie sclérosée tout en luttant avec une rare énergie contre la corruption. Difficile, toutefois, d'éloigner aussi facilement les stigmates du passé à commencer par l'emprise pétrolière dont le pays est le second producteur africain derrière le Nigeria. La place accordée aveuglément à cette ressource par Dos Santos et ses cercles rapprochés a généré une forte croissance dans les années 2000. Mais l'oscillation permanente des cours mondiaux a parallèlement créé une fragilité chronique qui voisine désormais avec le spectre d'une banqueroute.

Alors que les hydrocarbures représentent 60% du Produit Intérieur Brut (PIB) et plus de 80% des recettes d'exportation, la crise financière de 2016, le repli des prix du baril puis l'épidémie mondiale ont plongé Luanda dans une récession durable. Négatif depuis quatre ans le PIB est passé en valeur, selon le Fonds monétaire international (FMI), de 122 milliards à 88 milliards \$ entre 2016 et 2019, soit 34 milliards

de moins dans les caisses de l'Etat. Située à -0,2% en 2017, la croissance est tombée à -1,2% en 2018 et à -2,4% l'année suivante. Pour 2020, les prévisions de la Banque africaine de développement (BAD) oscillent entre -3,1% (scénario de base) et -5,3% (scénario pessimiste). Dans un pays où le niveau de chômage officiel atteint 32%, ces tendances n'annoncent rien de bon. Outre la baisse amorcée du budget de la défense (2,2 milliards \$ en 2019 pour une armée de 107.000 hommes), le besoin de diversification est rendu plus indispensable que jamais. Plus de 50% des actifs sont employés par le secteur primaire contre 8% pour l'industrie et 42% pour les services, d'où l'empressement des pouvoirs publics à se concentrer sur l'essor de l'agriculture. C'était le thème central de la tournée européenne du chef de l'Etat quelques mois après sa victoire. Le pays dispose de 60 millions d'hectares de terres agricoles dont 5 millions d'hectares de terres arables. Ce nouveau souffle réduirait du même coup la dépendance aux importations. Attendu à Luanda fin 2020, en réponse à la visite de son homologue à Paris, en mai 2018, Emmanuel Macron devrait accentuer la coopération et les investissements de la France dans ce secteur.

Autre héritage «empoisonné», le niveau d'endettement excède désormais 120% du PIB avec une dépendance dangereuse envers la Chine, premier investisseur et partenaire commercial. Là aussi, l'approche de l'ancien régime consistant à miser sur Pékin a placé l'Angola dans une dépendance mortifère. De par son poids sur cette dette (45% du volume correspondant à 22 milliards \$), la Chine pèse sur les conditions des négociations avec le FMI même si cette institution a, malgré tout, concédé l'an dernier un prêt de 3,7 milliards \$. Surtout, cette situation oblige les autorités actuelles à rembourser ce pays en cargaisons de brut, sur le principe des prêts contre ressources naturelles, faute de stocks de devises et de rentrées budgétaires suffisantes pour répondre à ses engagements. Ce contexte tendu pousse le pouvoir angolais à accélérer son programme de privatisation afin d'enranger de nouvelles recettes. 195 entreprises publiques sont concernées d'ici 2022 parmi lesquelles des fleurons comme la diamantifère Endiama, la compagnie nationale Taag Angola Airlines, Angola Telecom ou encore la Sonangol, acteur emblématique du secteur pétrolier.

La lutte anticorruption engagée sans relâche depuis trois ans est rendue tout aussi nécessaire. Elle poursuit deux objectifs. D'une part, assainir le climat des affaires pour obtenir le satisfecit, donc l'appui, des bailleurs de fonds. D'autre part récupérer les sommes détournées. Ces dernières sont colossales. Depuis leurs premières investigations les autorités évaluent les détournements sous les précédentes mandatures à 24 milliards \$. Cette traque a déjà permis l'effondrement aussi méthodique que spectaculaire de «l'Empire Dos Santos». Poursuivi pour fraudes, détournements et blanchiment lorsqu'il dirigeait le Fonds souverain angolais de 2013 à 2018, Jose Filomeno dos Santos, le fils de José Eduardo Dos Santos, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour avoir transféré illégalement 500 millions \$ vers le Crédit Suisse. Quant à Isabel Dos Santos, fille de l'ex-président présentée durant des années comme la femme la plus riche d'Afrique par les Tabloïds, elle est visée par une vaste enquête sur le détournement de 5 milliards \$. Ses avoirs, comptes et actifs financiers ont été gelés en Angola mais également au Portugal. Des accusations renforcées par une enquête d'envergne du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) connue sous l'appellation «Luanda Leaks».

Là encore Joao Lourenço, ex-ministre de la défense, se heurte aux durs pépins de la réalité d'un héritage encombrant. Cacique du MPLA, parti au pouvoir depuis l'indépendance du pays dont il a pris la présidence en 2018, le président angolais se pose comme l'un des dépositaires d'un système qu'il est censé combattre. Les limites de cet exercice sont illustrées par plusieurs récentes affaires qui éclaboussent son entourage immédiat. Des personnalités ayant servi sous l'ancien régime avant de rallier son camp. C'est le cas de son directeur de cabinet et homme de confiance, Edeltrudes Costa. Ce dernier vient d'être épinglé par un reportage de la chaîne portugaise TVI pour des conflits d'intérêts et des faits d'enrichissement personnel. Sous le poids du passé et des fâcheuses habitudes le chemin de la rédemption risque donc d'être encore long. En 2019, Luanda figurait toujours en queue de peloton des pays les plus corrompus (146ème place sur 180) selon l'indice 2019 de l'ONG Transparency International ●

BRÈVE DIGITALE

## You can't have your cake and eat it



**Damien Liccia**

Vice-président de l'Observatoire stratégique de l'information



**Jean-Baptiste Delhomme**

Partner d'Antidox

Abdoulkhal A. était sur Twitter, derrière le pseudo @Tchetchene\_270. Brahim C. était sur Facebook, sans pseudo quant à lui. Les vidéos de Brahim C. et d'Abdelhakim S. ont circulé sur Facebook, YouTube, ainsi que sur des plateformes messageries comme WhatsApp. Il n'en fallait pas plus pour faire remonter à la surface nombre de serpents de mer ayant traité au monde numérique. Il n'en fallait pas moins pour que les tenants du tour de vis en ligne, peu échaudés visiblement par les coups de boutoir adressés à leur démarche législative par un inflexible Conseil constitutionnel en juin dernier cherchent à gagner la partie sur tapis vert. Il n'en fallait pas moins pour que certains, sur des chaînes de grande écoute, au surlendemain du drame, propose de "profit[er] de cette tragédie pour faire une loi Avia validée constitutionnellement", quitte "à changer s'il le faut la Constitution". Or, ces différentes postures sont, au mieux contre-productives, au pire dangereuses pour notre sécurité nationale. De même que sont tout aussi contre-productives et dangereuses les discours tendant à l'immobilisme et à l'inaction.

## Réseaux sociaux, jeux vidéos et porno

Que la relance du débat sur la place des réseaux sociaux soit la réponse, quasi atavique et pavlovienne, à la folie terroriste n'a pas laissé de nous surprendre. Une surprise qui n'est certes pas pleine et entière, puisque nous savons que, depuis plusieurs années maintenant, les réseaux sociaux comparaissent régulièrement devant les tribunaux, politique et médiatique, dès lors qu'une faille se fait jour dans nos sociétés. Une faille qu'ils tendraient, supposément, tout à la fois à créer et à révéler. Érigés au rang de creusets matriciels de nos sociétés, les réseaux sociaux font tout et expliquent tout. Qu'importe que le terrorisme, du Ku Klux Klan en passant par l'IRA, la RAF allemande jusqu'à, de nos jours, sa composante islamiste, aient préexisté aux réseaux sociaux. Qu'importe qu'en Amérique, il y a moins d'un siècle, un mouvement comme le KKK



ait pu compter dans ses rangs jusqu'à 3 millions de personnes, chiffre sans aucune mesure avec le nombre de militants des groupes d'extrême droite radicaux et violents actifs de nos jours. Dès lors que les réseaux sociaux numériques sont mis à l'agenda par le législateur, la diachronicité n'a plus droit de cité et seule prévaut la posture du "sans précédent" et du "jamais vu jusque-là". Dès lors que des cercles supposément infernaux sont posés comme ressort inflexibles inclinant des individus sains vers toutes les déviances, la "pensée complexe", s'estompe et la surenchère prévaut. Pourtant, l'inconstance du législateur, et avec lui de toute une partie des médias, dès lors que nous avons affaire aux innovations technologiques devrait appeler à la prudence. N'était-ce pas Doom et, dans une moindre mesure, Wolfenstein qui en avril 1999

étaient pointés du doigt comme potentiels ressorts du passage à l'acte criminel d'Eric Harris et de Dylan Klebold à la Columbine High School ? Quant à la première décennie du millénaire, elle n'a pas manqué de concourir à l'institutionnalisation de la violence des jeux vidéos via sa récurrence dans le débat parlementaire, notamment français, comme l'a notamment analysé Olivier Maucou, chercheur spécialisé sur le sujet et leur appréhension dans l'opinion. Comme il le montre, il s'agissait notamment pour certains acteurs parlementaires de légiférer pour combler le hiatus, appréhendé comme incompréhensible, entre les violences du monde réel et celles ayant cours virtuellement. Le chercheur soulignait notamment qu'une explosion de questions au gouvernement à ce sujet se serait manifestée dès l'année 1998. La même année deux faits

divers avaient eu lieu en France, avec le 4 mars l'assassinat d'une épicière par un adolescent et, cinq jours après, le meurtre d'un lycéen par un camarade de classe. Cette violence des mineurs a, alors, été mise à l'agenda par Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Intérieur. Dans son analyse du discours tenu à cette occasion, Olivier Mauco montre que l'accent est mis sur les médiateurs : les parents, les images et le virtuel. Un virtuel qui questionne et interroge, et qui très vite appelle une régulation. Sans rentrer plus en détail sur le parcours législatif de cette volonté de reprendre pied, de la part de l'État, dans le monde virtuel, on peut considérer qu'elle a été pour le moins vaine et inutile.

la pornographie en VR viendra expliquer les comportements déviants du monde réel ? Ou bien peut-être que, demain, la popularisation des live sur Twitch sera appréhendée comme à risque et comme constituant un ressort potentiel de radicalisation d'un individu ? Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, les réseaux sociaux sont le bouc émissaire de notre société, supposément, anémique. Et les sociétés qui nous ont précédé n'ont jamais manqué d'inventivité pour se trouver des boucs émissaires, non pas tant pour expier de quelconques fautes, que pour "rationaliser" (ou post-rationaliser) à outrance un environnement complexe.

## Vivre et laisser mourir ?

Cette recontextualisation par le biais de l'institutionnalisation de phénomènes de société antérieurs par les acteurs politiques ne constitue toutefois pas un appel à l'immobilisme, ni encore moins moins au mutisme. Cette démarche doit nous permettre d'apprendre du passé, des errements et erreurs des acteurs politiques passés, pour éviter que la régulation à la hâte ne crée des problèmes encore pire. Dans un article pour l'Observatoire stratégique de l'information, paru en août dernier, nous soulevions les risques d'une régulation tous azimuts des réseaux sociaux, en rappelant l'exemple des "externalités négatives" du Volstead Act.

Sans le mouvement pour la tempérance et sans Carrie Nation, la mafia américaine (et internationale par ricochet) n'aurait très certainement pas connue une telle dynamique et une telle structuration dans les années 20, sous l'impulsion d'acteurs comme Arnold Rothstein ou Lucky Luciano, dont la fortune colossale doit énormément aux speakeasy. Or, gardons-nous de créer des speakeasy numériques ou, devrions-nous dire, d'accélérer cette tendance de going out des "majors" et de going dark des profils sensibles. Gardons-nous de ne pointer que Twitter et Facebook, quand Gab ou Parler.com se renforcent du contingent de "bannis" des réseaux sociaux mainstream. Gardons-nous également du discours ces âmes pures, qui, pour reprendre le mot de Péguy, ont les mains propres, car elles n'ont pas de mains. Gardons-nous des discours sur la société de surveillance supposément à venir, sur le retour de "big brother" et 1984, dès lors que nous parlons de collecte de

données en ligne. Abdoullakh. A était sur Twitter. Les traces numériques qu'il a laissées sont significatives. Elles n'auraient très certainement pas permis de prédire, laissons cela aux precogs de Minority Report, son passage à l'acte, mais, a minima, elles auraient dû appeler une surveillance plus rapprochée de l'individu. Nous nous gardons bien du "yakafofon", dont ce pays finira, au demeurant, par mourir, par faute de la fatuité jamais éteinte de nos "intellectuels" de plateau. Nous soulignons cependant que le drame du vendredi 16 octobre n'appelle pas une réponse idéologique et pragmatique. Il n'appelle pas à des débats, plus ou moins oiseux, vains et éculés, sur les réseaux sociaux, comme hier la pornographie, les jeux vidéos ou l'acool, mais des réponses pragmatiques. Avant de vouloir renverser la table, recoder les réseaux sociaux et repenser les algorithmes, un renforcement, s-i-g-n-i-f-i-c-a-t-i-f de Pharos, serait à n'en pas douter bienvenu, ainsi que des moyens pour recevoir, traiter et enquêter sur ces données massives (à titre d'exemple la lycéenne Mila, selon son avocat, a reçu plus de 30 000 menaces de mort en ligne). La mise en place de dispositifs de veille numérique renforcés, notamment à l'échelon territorial de concert avec la police et la gendarmerie, devrait également être renforcé. Un croisement entre les bases de données du "terrain" et celles issues de l'exploitation des espaces socio-numériques, sans être bien entendu la réponse miracle, aurait très certainement permis de mieux cerner et mieux caractériser la cabale qui se nouait à Conflans. Quant aux réseaux sociaux, il s'agit moins d'accentuer le phénomène de fermeture de leurs données accessibles, en partie de la résultante de logiques financières et judiciaires, que l'on pense pour ce dernier point à la mise en accusation permanente de Facebook en Amérique à la suite de la victoire de Trump en 2016, que de les forcer à s'ouvrir. Une "diplomatie de la canonnière" serait souhaitable à l'égard des réseaux sociaux, pour permettre un meilleur contrôle des données qui y circulent. Tandis qu'un investissant conséquent devrait être consenti par un État comme la France, pour se doter d'équipes à même d'exploiter de tels flux de données. Alors certes, cela ne sera pas populaire. Cela va à l'encontre du RGPD. Cela va à l'encontre d'un discours sur la sacralisation de la vie privée en ligne. Mais, il paraît pour le moins inconséquent, de pointer du doigt les failles du discours gouvernemental en matière de réseaux sociaux, et de l'autre de ne rien proposer, et d'éviter la question, et peut-être, l'écueil du "que faire". Mais comme le dit le proverbe anglais "you can't have your cake and eat it" ●

1 Olivier Mauco, « L'institutionnalisation de la violence des jeux vidéo à l'Assemblée nationale », Quaderni [En ligne], 75 | Printemps 2011, mis en ligne le 05 avril 2013, consulté le 22 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/398> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/quaderni.398>



Source : <https://arstechnica.com/gaming/2018/06/the-original-doom-cartridges-one-of-64-objects-that-shaped-video-game-history/>

La violence dans les jeux vidéos est allée sans cesse crescendo depuis le célèbre jeu produit par id Software, et les dernières réalisations, que l'on pense à Red Dead Redemption 2 notamment, ne manquent pas de dissoudre davantage le supposé hiatus entre le virtuel et le réel, avec une immersion jusque-là sans précédent permise par des moteurs graphiques d'une puissance jusque-là sans égales. Et pourtant, qui mettrait aujourd'hui à l'agenda médiatique et politique la violence des jeux vidéos - alors même que la cover Twitter du terroriste de Conflans renvoyait à Assassin's Creed Origins ? Qui mobiliserait les jeux vidéos pour expliquer tel parcours criminel ou tel radicalisation ? Cela peut se vérifier et se modéliser, mais force est de constater que les parlementaires ont délaissé ces médias pour s'intéresser à d'autres. Demain peut-être que



## À propos de nous



**Xavier DESMAISON**  
CEO

[x.desmaison@antidox.fr](mailto:x.desmaison@antidox.fr)

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



**Alexandre MEDVEDOWSKY**  
Président du Directoire

[alexandrem@eslnetwork.com](mailto:alexandrem@eslnetwork.com)

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des États et gouvernements.